

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**Identificateur de produit**

Nom du produit EpoThin 2 Hardener
Codes produit 20-3442-016, 20-3442-064
Numéro de FDS 1501014_A

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Laboratory Use Only
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Buehler
Adresse du fabricant 41 Waukegan Rd
Lake Bluff, IL 60044
www.buehler.com
Numéro de téléphone +1 847 295 6500
Adresse e-mail custserv@buehler.com

Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545
Americas: +1 760 476 3962 Asia Pacific: +1 760 476 3960
Middle East/Africa: +1 760 476 3959 Europe: +1 760 476 3961


2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Corrosif pour les métaux	

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Peut nuire à la fertilité ou au foetus Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Peut être corrosif pour les métaux	
	
Aspect Transparent	État physique Liquide
Odeur Âcre	

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuel requis
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Intervention

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 Rincer la bouche
 NE PAS faire vomir

Déversement

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Interaction avec d'autres produits chimiques

Aucune information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No.	% massique	Secret industriel
Propylene glycol diamine, 2-amino-, diether with Propylene	9046-10-0	20 - 50%	*
p-tert-Butyl phenol	98-54-4	10 - 20%	*
m-Xylene-.alpha., .alpha.`-diamine	1477-55-0	10 - 20%	*
Triphenyl phosphite	101-02-0	0 - 20%	*
Triethylene tetramine	112-24-3	0 - 1%	*
Triethanolamine	102-71-6	0 - 20%	*
Piperazine	110-85-0	0 - 1%	*
1-(2-Aminoethyl) piperazine	140-31-8	0 - 1%	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Conseils généraux

Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Peut provoquer une allergie cutanée.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Call a physician or Poison

Control Center immediately. Peut produire une réaction allergique. En cas de réaction allergique, arrêter l'utilisation et consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus importants Sensation de brûlure. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Les effets de l'exposition (par inhalation, ingestion ou contact cutané) à la substance peuvent être retardés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Endiguer l'eau de maîtrise de l'incendie pour élimination ultérieure ; ne pas disperser la matière. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

En cas d'échauffement, les vapeurs de solvant peuvent former des mélanges explosifs avec l'air : danger d'explosion à l'intérieur de bâtiments, à l'air libre ou dans les égouts. Les eaux de ruissellement peuvent polluer les cours d'eau. La matière peut être transportée sous forme fondue.

**Code incendie normalisé
(Uniform Fire Code)**

Sensibilisant : Liquide
Toxique : Liquide
Corrosif : autre--liquide

Produits dangereux résultant de la combustion

Oxydes de carbone.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Non.

Sensibilité aux décharges statiques Non.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.
Autres informations	Empêcher l'eau de pénétrer les récipients.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.
--	--

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Absorber ou couvrir avec une matière non combustible telle que de la terre sèche ou du sable, et transférer dans des récipients.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes fermés. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.
---------------------	--

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.
Produits incompatibles	Acides. Bases. Agent comburant. Halogènes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition	Les composants suivants sont les seuls composants du produit au-dessus du seuil (ou du niveau contribuant à la classification de danger du mélange) qui présentent une valeur limite d'exposition applicable à la région à laquelle la présente fiche de données de sécurité est destinée ou une autre valeur limite recommandée. À notre connaissance, les autres constituants pertinents n'ont pas de valeurs limites d'exposition connues d'après les sources ci-répertoriées
-------------------------------------	--

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
m-Xylene-.alpha., .alpha.`-diamine 1477-55-0	S* Ceiling: 0.1 mg/m ³	(vacated) S* (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³	Ceiling: 0.1 mg/m ³
Triethanolamine 102-71-6	TWA: 5 mg/m ³	-	
Piperazine 110-85-0	TWA: 0.03 ppm inhalable fraction and vapor	-	

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis - Valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis - Valeurs limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres directives pour l'exposition Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992)

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Écran de protection faciale.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Gants imperméables.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. For environmental protection, remove and wash all contaminated protective equipment before re-use.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Odeur	Âcre
Aspect	Transparent	Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
Couleur	Aucune information disponible		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	No data available	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	>90 °C	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité	1	
Hydrosolubilité	Modérément soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Data Lacking	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	150 cP	Aucun(e) connu(e)
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	Aucune donnée disponible
Granulométrie	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Acides. Bases. Agent comburant. Halogènes.

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Informations sur le produit****Inhalation**

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (d'après les composants). Inhalation of corrosive fumes/gases may cause coughing, choking, headache, dizziness, and weakness for several hours. Pulmonary edema may occur with tightness in the chest, shortness of breath, bluish skin,

decreased blood pressure, and increased heart rate. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Contact oculaire

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Contact avec la peau

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (d'après les composants). Provoque des brûlures. Toxique par contact cutané. Peut être absorbé à travers la peau dans des quantités nocives. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Ingestion

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des effets supplémentaires comme indiqué dans « Inhalation ».

Informations sur les composants

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	CL50 par inhalation
Propylene glycol diamine, 2-amino-, diether with Propylene 9046-10-0	= 242 mg/kg (Rat)	= 360 mg/kg (Rabbit)	-
p-tert-Butyl phenol 98-54-4	= 4000 mg/kg (Rat)	= 2318 mg/kg (Rabbit)	-
m-Xylene-.alpha., .alpha.`-diamine 1477-55-0	= 660 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 700 ppm (Rat) 1 h
Triphenyl phosphite 101-02-0	= 444 mg/kg (Rat) = 1590 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 6.7 mg/L (Rat) 1 h
Triethylene tetramine 112-24-3	= 2500 mg/kg (Rat)	= 550 mg/kg (Rabbit)	-
Triethanolamine 102-71-6	= 4190 mg/kg (Rat)	> 16 mL/kg (Rat) > 20 mL/kg (Rabbit)	-
Piperazine 110-85-0	= 600 mg/kg (Rat)	= 1590 mg/kg (Rabbit)	-
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	= 2140 µL/kg (Rat)	= 880 µL/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Érythème (rougeurs cutanées). Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Sensibilisation**

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Peut entraîner une

sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Effets mutagènes

Contient un mutagène connu ou supposé.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Triethanolamine 102-71-6		Group 3		

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme*

Toxicité pour la reproduction

Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné.

STOT - exposition unique

Based on classification criteria from the 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), this product has been determined to cause systemic target organ toxicity from acute exposure. (STOT SE). If this product is a mixture, the classification is not based on toxicology studies for this product, but is based solely on toxicology studies for ingredients found within this product. Detailed substance and/or ingredient information may be provided in other sections of this SDS. Target organs effects listed in this document may result from a single overexposure to this product. Risque présumé d'effets graves pour les organes par ingestion. Risque présumé d'effets graves pour les organes par contact cutané.

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Based on classification criteria from the 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), this product has been determined to cause systemic target organ toxicity from chronic or repeated exposure. (STOT RE).

Toxicité chronique

L'exposition chronique à des émanations/gaz corrosifs peut provoquer une érosion dentaire suivie d'une nécrose de la mâchoire. L'irritation des bronches accompagnée d'une toux chronique et de fréquentes attaques de pneumonie est courante. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également être observés. Effects from this product caused by acute exposure may cause permanent damage to target organs and/or may cause chronic conditions. En cas d'exposition prolongée, peut provoquer des effets chroniques. En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles. Contient un mutagène connu ou supposé. Possibilité d'effets irréversibles. Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Éviter toute exposition répétée. Peut entraîner des effets indésirables sur le foie.

Effets sur certains organes cibles

Système respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal (GI). Peut affecter le matériel génétique des cellules germinales (spermatozoïdes et ovules). Appareil reproducteur. Rein. Foie. Sang. Système cardio-vasculaire. Système digestif. Poumons. Rate. Toxicité systémique. Thymus. Système nerveux central (SNC).

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)

572.80 mg/kg

ETAmél (voie cutanée)

922.20 mg/kg (ETA)

ETAmél (inhalation-gaz)

58,800.00 ppm (4 heures)

ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)

42.08 mg/L

ETAmél (inhalation-vapeurs)

10.50 ETAmél

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
p-tert-Butyl phenol 98-54-4	72h EC50: = 11.2 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96h LC50: = 6.9 mg/L (Cyprinus carpio) 96h LC50: 4.71 - 5.62 mg/L (Pimephales promelas)	EC50 = 0.21 mg/L 5 min	48h EC50: = 3.9 mg/L 48h EC50: 3.4 - 4.5 mg/L
Triethylene tetramine 112-24-3	72h EC50: = 2.5 mg/L (Desmodesmus subspicatus) 96h EC50: = 3.7 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h EC50: = 20 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50: = 570 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50: = 495 mg/L (Pimephales promelas)		48h EC50: = 31.1 mg/L
Triethanolamine 102-71-6	96h EC50: = 169 mg/L (Desmodesmus subspicatus) 72h EC50: = 216 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96h LC50: 10600 - 13000 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: > 1000 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 450 - 1000 mg/L (Lepomis macrochirus)		24h EC50: = 1386 mg/L
Piperazine 110-85-0		96h LC50: > 10000 mg/L (Lepomis macrochirus)	EC50 = 430 mg/L 30 min	96h EC50: = 6915 mg/L
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	72h EC50: = 495 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50: >= 100 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: > 1000 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50: 1950 - 2460 mg/L (Pimephales promelas)	EC50 > 10000 mg/L 17 h	48h EC50: = 32 mg/L

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
p-tert-Butyl phenol 98-54-4	2.44
Triphenyl phosphite 101-02-0	4.98
Triethylene tetramine 112-24-3	-1.4
Triethanolamine 102-71-6	-2.53
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	-1.48

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination	Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).
Emballages contaminés	Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.
Numéro de déchet EPA, États-Unis	U188

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

Nom d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Description	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE, PHENOL), 8, III
Numéro de guide d'intervention d'urgence	153

TMD

Numéro ONU	UN2735
Nom d'expédition	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Description	UN2735, POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE, TRIETHYLENE TETRAMINE), 8, III

MEX

N° ONU	UN2735
Nom d'expédition	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Description	UN2735, POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE, PHENOL), 8, III

OACI

N° ONU	UN2735
Nom d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Description	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE, TRIETHYLENE TETRAMINE), 8, III

IATA

N° ONU	UN2735
Nom d'expédition	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Code ERG	8L
Description	UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE,

2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE, TRIETHYLENE TETRAMINE), 8, III

IMDG/IMO

N° ONU	2735
Nom d'expédition	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
N° d'urgence	F-A, S-B
Description	UN2735, POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE, TRIETHYLENE TETRAMINE), 8, III, MARINE POLLUTANT

RID

N° ONU	UN2735
Nom d'expédition	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Code de classification	C7
Description	UN2735, POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE, TRIETHYLENE TETRAMINE), 8, III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Étiquettes ADR/RID	8

ADR

N° ONU	UN2735
Nom d'expédition	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Code de classification	C7
Code de restriction en tunnel	(E)
Description	UN2735, POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE, TRIETHYLENE TETRAMINE), 8, III, (E), ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

ADN

N° ONU	UN2735
Nom d'expédition	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Code de classification	C7
Dispositions spéciales	274
Description	UN2735, POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (PROPYLENE GLYCOL DIAMINE, 2-AMINO-, DIETHER WITH PROPYLENE, TRIETHYLENE TETRAMINE), 8, III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Étiquettes de danger	8
Quantité limitée	5 L

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL	Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire canadien DSL ou NDSL
IECSC	

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
 DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
m-Xylene-.alpha., .alpha.`-diamine 1477-55-0	X	X	X		
Triethylene tetramine 112-24-3	X	X	X		
Triethanolamine 102-71-6	X	X	X		
Piperazine 110-85-0	X	X	X		X
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	X	X	X		

Réglementations internationales**Mexique****Valeurs limites d'exposition professionnelle nationales**

Composant	Carcinogen Status	Limites d'exposition
m-Xylene-.alpha., .alpha.`-diamine 1477-55-0 (10 - 20%)		Mexico: Ceiling 0.1 mg/m ³

Mexique - Valeurs limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

CANADA**Classe de danger SIMDUT**

Indéterminé(e)(s)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Dangers pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques - Protection individuelle X
HMIS	Dangers pour la santé 3*	Inflammabilité 0	Danger physique 0	

Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé

Préparée par	Product Stewardship 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1-800-572-6501
Date d'émission	01-févr.-2019
Date de révision	18-mars-2019
Remarque sur la révision	Aucune information disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité